

SCPVQ NOUVELLES

Bulletin de nouvelles de la SCPVQ



SOCIÉTÉ DE CONSERVATION
DU PATRIMOINE
VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Volume 2, 2018



Clé symbolique de l'intégration
de l'École de médecine vétérinaire du Québec
à l'Université de Montréal
le 26 octobre 1968
50 ans déjà!

Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ

Lors d'une réunion du conseil d'administration tenue le 16 mai 2018, il y a eu attribution des postes de président, vice-président et secrétaire-trésorier de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ). La composition du conseil est la suivante pour l'exercice 2018-2019 :

Dr Yvon Couture, président
Dr Raymond S. Roy, vice-président
Dr Alain Moreau, secrétaire-trésorier
Dre Françoise Gagnon, administratrice et adjointe au conservateur
Dr Denis Sanfaçon, administrateur
Dr André Gagnon, administrateur
Dr Simon-P. Carrier, administrateur

Nous profitons de cette occasion pour remercier Dr André Bisailon, administrateur sortant, pour ses années au sein du conseil. Dr Armand Tremblay est le conservateur de la SCPVQ mais ne siège pas au conseil d'administration.

Contenu du numéro *SCPVQ Nouvelles*, volume 2, 2018

Page couverture	page 1
Composition du nouveau conseil d'administration de la SCPVQ	page 2
Contenu du numéro <i>SCPVQ Nouvelles</i> volume 2, 2018	page 2
Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 au Dr Louis Bernard.....	pages 3-7
Dr Gilles Lepage, lauréat de l'Ordre du mérite vétérinaire de l'OMVQ	pages 8-10
Certificat de reconnaissance au Dr Gaston Roy	Page 11
Photos du brunch 2018 de la SCPVQ.....	pages 12-14
Le 50 ^e anniversaire de l'intégration de l'ÉMV de la province de Québec à l'Université de Montréal ...	pages 15-19
Informations concernant la SCPVQ.....	page 20
Assemblée générale 2018.....	pages 21-23
Événements à venir.....	page 24

SCPVQ Nouvelles est un bulletin d'information publié par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 2561-4363

SCPVQ Nouvelles est publié une fois l'an au début de l'été et contient principalement des informations sur les activités entourant le brunch de la SCPVQ tenu annuellement le premier dimanche du mois de mai. Ce bulletin inclut aussi le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres qui est tenue après le brunch. Il est à noter que le procès-verbal n'a pas encore été approuvé par l'assemblée générale au moment de la publication et n'est publié qu'à titre informatif pour les membres.

Production : Le conseil d'administration de la SCPVQ
Révision : Le conseil d'administration de la SCPVQ
Mise en page : Alain Moreau

La photo de la page couverture provient des archives de la SCPVQ.

Attribution du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 au Dr Louis Bernard

Lors du brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), le Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 a été remis au Dr Louis Bernard pour souligner sa contribution à l'avancement de la profession.

Dr Louis Bernard est né en Belgique et est arrivé au Canada à l'âge de 10 ans avec sa famille en 1948. Il obtient son diplôme de l'École de médecine vétérinaire en 1961. Il se lance en pratique des grands animaux et a un faible pour les chevaux. Il a participé à la fondation de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ), dont il a été vice-président et président. Il a été un pionnier du regroupement de vétérinaires au sein de cliniques vétérinaires. Il quitte la Clinique vétérinaire de Sherbrooke pour s'occuper à temps plein de l'AMVPQ. Par la suite il a été successivement sous-ministre-adjoint au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), président de la Commission des courses du Québec, de nouveau sous-ministre adjoint au MAPAQ et finalement vice-président de la Société de financement agricole. Il est maintenant retraité dans le canton de Magog.

Le texte de présentation du Dr Yvan Rouleau est reproduit intégralement dans les pages suivantes. La SCPVQ a voulu honorer Dr Louis Bernard en lui remettant le Prix Victor-Théodule Daubigny.

Félicitations Dr Bernard!



Le 6 mai 2018, Dr Yvon Couture, président de la SCPVQ, remet le Prix Victor-Théodule Daubigny 2017 au Dr Louis Bernard.

Le Prix Victor-Théodule Daubigny est une distinction créée par la SCPVQ en l'honneur du Dr Victor-Théodule Daubigny qui a créé la 1^{ère} école française de médecine vétérinaire en Amérique du Nord. Le prix montre une effigie en bronze du Dr Victor-Théodule Daubigny accompagnée d'une plaque personnalisée, le tout monté sur un support de bois.
(Photo SCPVQ)

Allocution de la présentation du Dr Louis Bernard, récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017

*Le texte suivant a été préparé et présenté par **Dr Yvan Rouleau**, vétérinaire retraité du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, lors de la présentation du Prix Victor-Théodule Daubigny au Dr Louis Bernard, le 6 mai 2018.*

Monsieur le président de la Société, Dr Yvon Couture,
Messieurs les membres du Conseil d'administration,
Consœurs, confrères dans la profession,
Ami(e)s du patrimoine vétérinaire,

Je vous remercie de la confiance que vous me faites de me prêter votre lutrin pour 15 minutes, comme me l'a mentionné le Dr Alain Moreau. C'est un mandat agréable que vous me confiez, mais délicat et difficile : résumer 80 ans de vie et 50 ans de carrière en quelques minutes. Laissez-moi souligner la présence de la conjointe de Louis, Chantal, ainsi que deux de ses fils, Martin et Pierre, ce dernier accompagné de sa fille. Confrère dans la profession, collègue au conseil de direction du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), et m'ayant gratifié de son amitié, le récipiendaire du prix Victor Théodule Daubigny mérite que nous retracions les étapes charnières de sa vie et les moments forts de sa carrière, pour mieux mettre en relief ses qualités de leader.



Dr Yvan Rouleau (Photo SCPVQ)

Louis voit le jour le 9 avril 1938, dans la commune wallonne de Fontin, près de la ville d'Esneux. Il est issu d'une famille de paysans. L'enfant naît et grandit bien, dit-on. Déjà se dessine une force physique imposante. Quiconque lui a serré la main sait de quoi je parle... En 1940, la Belgique est envahie par les troupes d'Hitler. Les Bernard survivent. En 1948, la reconstruction de l'Europe par le plan Marshall débute. Les Bernard décident de tenter le rêve américain au Québec. Henryville, dans la région de la baie Missisquoi, les accueillera. La traversée de l'océan en bateau ne sera pas de tout repos pour le jeune Louis, qui souffrira du mal de mer pendant toute la traversée. Résilient, cette première épreuve ne l'empêchera pas de rêver à une carrière de capitaine au long cours qu'il réalisera comme capitaine de son voilier Hughes de 26 pieds dans les eaux internationales lors des régates sur le lac Memphrémagog, destination Newport, Vermont, USA.

Le jeune Louis fréquente l'école primaire du village. Comme la famille demeure en milieu rural, à quelques kilomètres de l'école, le père Bernard organise le transport de son rejeton. Une voiture hippomobile le conduira à l'école à chaque matin. C'est là que naîtra son amour, que dire, sa passion pour les chevaux. Le cours scientifique terminé à St-Jean, notre récipiendaire s'inscrit à l'École de

médecine vétérinaire, d'où il sortira, diplôme en poche en 1961. Il est audacieux. Il décide de s'installer à Sherbrooke, dans le fief de feu Lionel Gendreau, dont la renommée, à l'époque, dépasse déjà la région des Cantons. Le jeune vétérinaire devra faire ses preuves et se montrer à la hauteur.

Louis s'intéresse à toutes les espèces. En plus de la pratique bovine qui accapare une partie de son temps, il développe une pratique équine enviable, notamment à l'hippodrome de Sherbrooke. Ses compétences sont rapidement reconnues; ses succès le propulsent à des incursions à l'hippodrome de Québec, où il devient attiré à l'écurie Baril-Cyrenne, qui trône sur les courses dans la Capitale nationale. Sherbrooke est une ville universitaire, capitale des cantons de l'Est. La population d'animaux de compagnie foisonne. Louis ne recule pas. En 1964, Il achète un lopin de terre à Fleurimont et y construit une clinique moderne, avant-gardiste pour le temps. C'est également à cet endroit qu'il gardera un des meilleurs étalons Arabe que le Québec ait comptés : Zabès.

En 1969, l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec (AMVPQ) est fondée. Lors de la réunion de fondation, à Saint-Hyacinthe (ça rappellera des souvenirs à certains dans la salle), Louis est élu vice-président. Pendant 14 ans, il en fera son leitmotiv. Devenu président en 1974, c'est à lui qu'incombera la tâche de conduire les négociations pour le renouvellement de l'entente ASAC. De l'échec des négociations, émergera le désengagement des vétérinaires en 1975-1976. La situation se corse et, après plus de 6 mois, la solidarité s'effrite. Mais Louis garde le cap. Finalement l'arrivée de Jean Garon, à la tête du ministère en décembre 1976 dénouera l'impasse.

En 1971, Louis déboulonne un mythe solidement ancré chez les vétérinaires : que la pratique rurale doit se faire en solo, 24 heures par jour, 7 jours sur 7. C'est à ce prix que tu deviens un vrai. Même s'il est bien dédié à sa clientèle, Louis croit fermement à la possibilité d'une vie professionnelle de meilleure qualité. Précurseur, il s'adjoint un jeune gradué, le Dr Pierre Martin. Puis ce sera le Dr Julien Rompré, puis feu Martin Bélanger, tant et si bien que la clinique vétérinaire de Sherbrooke devient un modèle d'intégration pour la profession. La plupart d'entre nous connaissons la suite. La clinique de Sherbrooke se veut une véritable PME, que Louis quittera en 1978, pour s'occuper à temps plein de l'AMVPQ., et ce non sans raison.

À cette époque, l'agriculture québécoise est en mouvance rapide grâce à l'impulsion de Jean Garon. Fin observateur, Louis se rend bien compte que les vétérinaires sont absents des grands forums de discussions et de décisions qui dirigent l'évolution du monde agricole. Les vétérinaires sont trop occupés à leur pratique quotidienne pour relever la tête et s'offrir une vue d'ensemble de ce qui se passe dans les officines. Louis entreprend donc de remédier à la situation et d'inscrire l'association parmi les grands forums qui regroupent l'UPA, la coopérative Fédérée, les intégrateurs, les fournisseurs d'intrants. En clair, les vétérinaires deviennent visibles ailleurs que dans les étables. Les médias parlent d'eux comme jamais auparavant. Cette incursion chez les décideurs agricoles portera des effets tangibles. Louis réussit à convaincre le ministre Garon de se pencher sur la situation un peu vétuste de l'ASAC et du retard du Québec dans l'offre d'une médecine préventive adaptée et de qualité, ainsi que sur la situation préoccupante des résidus médicamenteux dans les denrées d'origine animale. Ce sera le Comité d'étude sur la santé animale, co-présidé par feu Marcel Pelletier, qui remettra un rapport de 63 recommandations en mars 1983.

J'avais commencé à rallumer les braises des services vétérinaires provinciaux à mon arrivée en poste en mai 1982. L'arrivée de Louis comme sous-ministre adjoint en septembre 1983 allait donner une

impulsion nouvelle à ce que j'avais humblement débuté. Mise en œuvre de l'article 9 de la loi des médecins vétérinaires pour contrôler l'usage des médicaments, modification de la loi sur la pharmacie et sur la protection sanitaire des animaux pour contrôler la médication dans l'alimentation animale, régime de médecine préventive pour la plupart des espèces en élevage, par l'application de plans de gestion sanitaire définis entre l'éleveur et son vétérinaire traitant, présence accrue des vétérinaires dans la gestion des activités en inspection des produits carnés. À son départ pour la présidence de la nouvelle Commission des courses en 1988, Louis me laissait en héritage une organisation bien en marche.

Avec la création de la Commission des courses en 1988, le ministre Michel Pagé avait confié à Louis le mandat de redonner du lustre à l'industrie des courses et de dynamiser l'élevage québécois. Louis était d'avis que la première mesure à entreprendre était de redonner confiance aux clients en « nettoyant » le *back-stretch* des colporteurs de drogues de toutes sortes. Les forces du bien et du mal allaient s'affronter. L'arrivée, en 1990, d'un nouveau ministre à la tête du MAPAQ, venu du comté de Maskinongé, allait contrecarrer les plans de Louis. Le nouveau ministre ne voulait pas déranger les habitudes des hommes à chevaux. Fier et rigoureux dans sa pensée, Louis ne voulait pas être le complice de cette volte-face. Il remet sa démission en novembre 1991. Dans un jugement étoffé, rendu en 1997, le juge Jean-Pierre Sénécal, de la Cour supérieure, allait faire l'exégèse de la gestion du successeur de Louis et protégé du ministre précité. Pour ceux que ça pourrait intéresser, le jugement est répertorié dans l'application « Jugements.qc.ca »

Revenu au ministère comme sous-ministre adjoint, Louis et moi avons siégé pendant quatre ans au conseil de direction du ministère. Deux vétérinaires en poste de direction au MAPAQ, du jamais vu. Souvent, les analyses éclairées de Louis secoueront les positions de nos collègues de l'autre profession agricole.

La carrière de Louis se terminera à la vice-présidence de la Société de financement agricole, où il sensibilisera la direction à l'importance de la santé des troupeaux dans l'analyse du risque des entreprises réclamant du financement public. Depuis, avec sa bien-aimée Chantal, il entretient champs et forêt de son domaine du Canton de Magog, en plus de nourrir sa passion en élevant quelques chevaux.

Tout au long de sa carrière, Louis demeurera centré sur trois valeurs fondamentales : l'avancement de la profession vétérinaire, le mieux-être de celles et ceux qui la pratiquent et l'indépendance des vétérinaires du mercantilisme pharmaceutique. Son implication de plus de 14 ans à l'AMVPQ est éloquent à cet égard. Il en sera de même lorsqu'il devient sous-ministre adjoint en 1983. Tout au cours de ces années, Louis démontre des habiletés de gestion qui ne passent pas inaperçues :

LE VISIONNAIRE

Il a cette capacité de se projeter dans l'avenir et de prendre les décisions qui le mèneront là où il le faut pour incarner ses valeurs fondamentales. Pensons à l'achat d'un terrain vague à Fleurimont en 1964. Il y construira une clinique pour animaux de compagnie moderne pour le temps, alors que la plupart des praticiens de grands animaux s'accommodent d'une pièce dans le sous-sol de la maison. En prenant la décision de recommander le désengagement du programme ASAC en 1975, Louis force le jeu du gouvernement sortant et affaibli de Robert Bourassa. La pression sera maintenue jusqu'à règlement complet du litige.

LE FLAIR ET LE SENS POLITIQUE

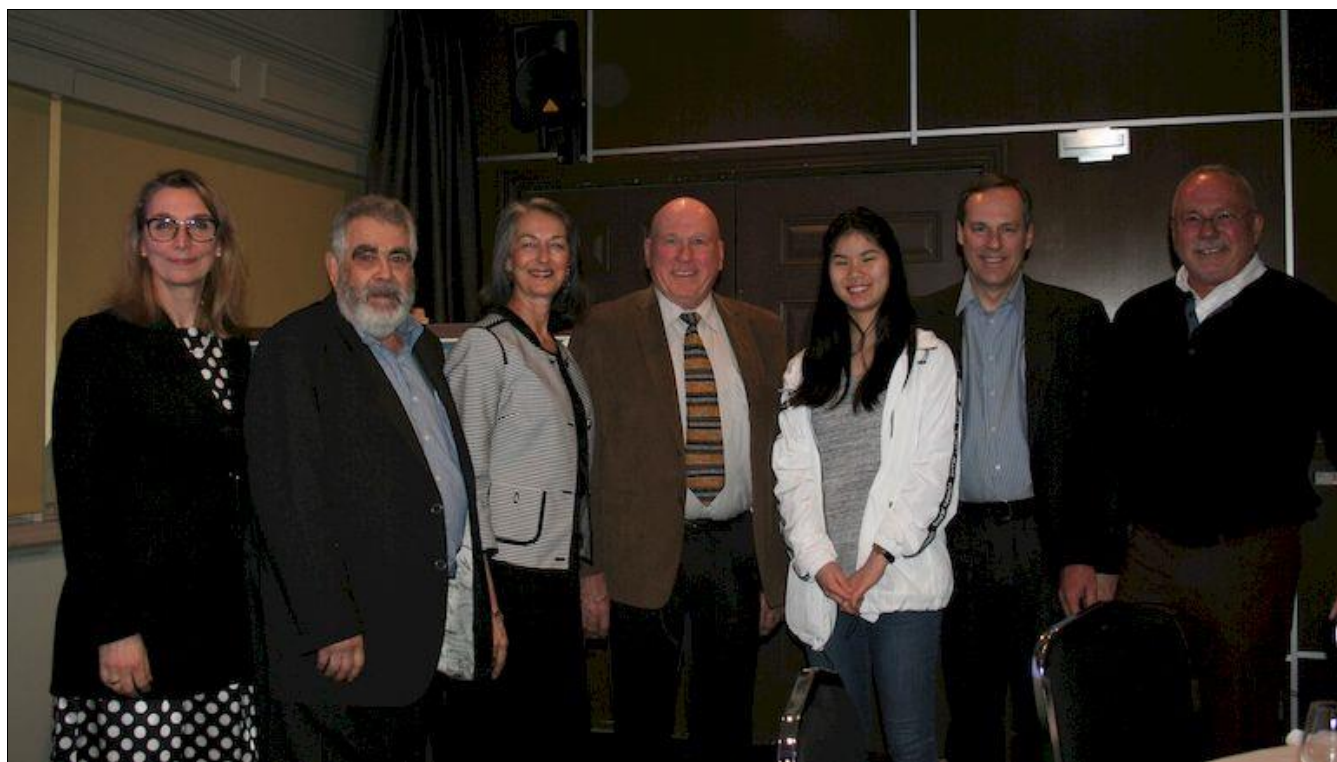
En quittant la clinique en 1978, pour consacrer tout son temps à l'AMVPQ, Il réalise que l'échiquier politique agricole est en grande mouvance et que les vétérinaires praticiens, très présents sur le terrain, sur le plancher des vaches, sont totalement absents des sites de discussion et de décision. C'est pourtant de là que Jean Garon tire son inspiration pour proposer ses politiques agricoles novatrices. À partir de 1978, grâce à la présence et la prestance de leur PDG, les vétérinaires deviendront beaucoup plus visibles sur ces forums agricoles.

LE SENS DU DEVOIR ET DE L'ENGAGEMENT

Dans notre système de gouvernance de l'État, les ministres élus acquièrent un pouvoir plénipotentiaire sur les « serviteurs du peuple », traduction personnelle de l'expression consacrée chez nos compatriotes anglophones de « civil servants ». En 1990, lorsque Louis se retrouve en conflit avec le ministre du MAPAQ sur la gestion des hippodromes, il préférera démissionner de ses fonctions de la présidence de la Commission des courses, plutôt que de renier une de ses valeurs fondamentales : l'intégrité du sport bafouée par l'usage intempestif des drogues. Louis avait pris soin de bien documenter le phénomène avant d'établir sa position à cet égard.

CONCLUSION

Pour souligner de manière tangible la contribution exceptionnelle de Louis Bernard à l'avancement de la profession vétérinaire, je demande au président de la SCPVQ, le Dr Yvon Couture de lui remettre le prix Victor Théodule Daubigny et à vous tous de l'applaudir chaleureusement.



Le récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny 2017, Dr Louis Bernard et ses invités.
De gauche à droite, Dre Hélène Jolicoeur, Dr Yvan Rouleau, Mme Chantal Lussier, conjointe du Dr Bernard,
Dr Louis Bernard, sa petite-fille Sachali, et ses fils Pierre et Martin. (Photo SCPVQ)

Dr Gilles Lepage, lauréat de l'Ordre du mérite vétérinaire 2017 de l'OMVQ

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) a sélectionné Dr Gilles Lepage pour recevoir l'Ordre du mérite vétérinaire 2017. La candidature du Dr Lepage a été parrainée par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ). Suite à ce choix, il a été décidé par les deux organisations que le prix serait remis lors du brunch annuel de la SCPVQ.



L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec était très bien représenté par Mme Sarah Thibodeau, directrice-générale et Dr Caroline Kilsdonk, présidente (à droite). (Photo SCPVQ)

Vu sa récente élection à titre de présidente à l'OMVQ, nous avons demandé à la Dre Caroline Kilsdonk de faire une courte présentation en introduction de cette remise de prix. Dr Kilsdonk nous a entretenu sur les sujets ayant retenu l'attention à l'OMVQ pendant la dernière année, tels que les élections de 2017, la loi sur les ordres professionnels, l'engagement d'une nouvelle directrice-générale, la participation à la commission parlementaire sur les chiens dangereux ainsi que les thérapies complémentaires. Les orientations et les projets futurs de l'OMVQ concerneront le service de la formation continue, le service des communications, le service de l'encadrement professionnel, le bureau du syndic ainsi que la gouvernance. À la suite de son allocution, une vidéo tournée par l'OMVQ sur Dr Gilles Lepage a été présentée et Dr Kilsdonk a procédé à la remise du prix au Dr Gilles Lepage, qui était accompagné pour l'occasion de plusieurs membres de sa famille.



La famille du Dr Lepage était présente lors de la remise de son prix, gracieuseté de l'OMVQ. L'Ordre du mérite vétérinaire est une distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec à un médecin vétérinaire retraité dont la carrière a été empreinte d'un dévouement exemplaire et de professionnalisme. (Photo SCPVQ)



Dre Caroline Kilsdonk, présidente de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, remet l'Ordre du mérite vétérinaire 2017 au Dr Gilles Lepage. (Photo SCPVQ)

*Le texte qui suit est tiré du site internet de l'OMVQ et représente l'hommage fait au Dr Gilles Lepage, <https://www.omvq.qc.ca/la-profession/prix-distinctions/6-lordre-du-merite-veterinaire.html>
Une vidéo sur Dr Gilles Lepage a été réalisée par l'OMVQ et peut être visionnée sur ce même site.*

Dr Gilles Lepage, D.M.V. retraité

L'Ordre des médecins vétérinaires est fier de remettre l'Ordre du mérite vétérinaire 2017 au Dr Gilles Lepage pour l'ensemble des actions accomplies durant sa formidable carrière.

Le Dr Gilles Lepage est né en 1942. Cinquième enfant d'une famille de dix, le Dr Lepage est un enfant doué, mais quelque peu turbulent. Passant d'une école à l'autre, on lui destine tout de même une carrière de prêtre. Malgré ses nombreux changements d'institution, il termine sa 12^e année en raflant la médaille du lieutenant-gouverneur décernée à l'étudiant qui obtient la plus haute moyenne aux examens de fin d'année.

En 1959, le Dr Lepage s'inscrit à l'École Polytechnique de Montréal où il fait la rencontre, par hasard, du Dr Jacques St-Georges, secrétaire de l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, aujourd'hui devenue la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Cette rencontre est déterminante dans l'orientation de carrière de Dr Gilles Lepage qui quitte la Polytechnique pour faire sa médecine vétérinaire. Il obtient son diplôme en 1965.

Véritable touche-à-tout, le Dr Lepage se fait embaucher à Agriculture Canada pour sillonner la région du Bas-Saint-Laurent pour le contrôle des maladies contagieuses, comme la brucellose et la tuberculose. Après deux ans, il se dirige vers le domaine des grands animaux, où il offrira ses services à la population de Rimouski jusqu'en 1972, année au cours de laquelle il achètera une clinique vétérinaire pour petits animaux à Saint-Lambert, en Montérégie. Il y pratiquera pendant 30 ans. Marié à Lorraine, sa compagne de vie depuis 52 ans, père de trois filles et grand-père de 10 petits-enfants, Dr Gilles Lepage aime profondément sa famille, tout autant que la médecine vétérinaire.

Visionnaire, le Dr Lepage se questionne très tôt sur la forme que peuvent prendre les établissements de médecine vétérinaire dans le futur et sur les différents soins que les propriétaires pourraient nécessiter. Bien conscient que le rassemblement des forces de chacun est bénéfique dans l'offre de soins vétérinaires, le Dr Lepage rêve déjà, dès les années 90, d'un regroupement de médecins vétérinaires spécialistes au service des patients à poils et à plumes. En 1990, lors d'un congrès, il expose sa vision d'un hôpital vétérinaire où tous les intervenants collaboreraient pour le bien-être des animaux. Grâce à cette idée avant-gardiste et à son côté rassembleur, le Dr Gilles Lepage fonde, en 1993, en compagnie de collègues médecins vétérinaires, le Centre vétérinaire DMV dont l'objectif est de fournir une gamme étendue de soins et de services d'urgence, dans un centre ouvert 24 h sur 24, 365 jours par année. Aujourd'hui, la réputation du Centre vétérinaire DMV auprès de la population n'est plus à faire et ce regroupement compte maintenant trois centres dans la grande région de Montréal.

Dr Gilles Lepage a toujours misé sur le travail d'équipe et la collaboration de tous et il a été tout naturel pour lui de se joindre à la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) lors de sa retraite bien méritée. Toujours à l'écoute des autres, le Dr Lepage notait, dès ses premières participations aux réunions de la SCPVQ, que les médecins vétérinaires manifestaient souvent leur déception de ne plus être impliqués dans la profession une fois à la retraite. Tout comme lui, les

médecins vétérinaires retraités avaient le sentiment que l'amour de la profession ne disparaissait pas une fois la retraite arrivée. À l'initiative du Dr Gilles Lepage, un comité distinct de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois a donc été mis sur pied pour collaborer avec l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec dans le but de créer un regroupement de médecins vétérinaires retraités. Le ReVeR, le Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec, a donc vu le jour en mai 2012. Plus de 5 ans plus tard, c'est environ 900 médecins vétérinaires retraités ou en voie de l'être que compte le ReVeR, une réussite attribuable à Dr Gilles Lepage et à son désir de garder le contact entre les médecins vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre et ceux à la retraite.

Les efforts et les initiatives du Dr Gilles Lepage ont été récompensés une première fois, en 2015, lorsque la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois lui remet le Prix Victor-Théodule Daubigny, mettant de l'avant son apport au rehaussement du prestige de la médecine vétérinaire québécoise au cours de sa carrière. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec emboîte maintenant le pas en lui remettant l'Ordre du mérite vétérinaire afin de souligner ses initiatives et ses actions d'envergure réalisées afin de tisser des liens entre toutes les générations de médecins vétérinaires. Gageons que l'adage préféré du Dr Lepage est sans aucun doute : l'union fait la force! Toute la profession s'unit donc pour lui rendre un chaleureux hommage!



Dr Gaston Roy, précédent président, a été mandaté par la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois de monter le dossier afin de parrainer la candidature du Dr Gilles Lepage comme candidat au prix de l'Ordre du mérite vétérinaire décerné par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Dr Gaston Roy pose ici fièrement avec Dr Gilles Lepage, lauréat 2017 de ce prix prestigieux. (Photo SCPVQ)

Certificat de reconnaissance



Dr Yvon Couture remet un certificat de reconnaissance au Dr Gaston Roy, pour souligner ses années au conseil d'administration de la SCPVQ à titre d'administrateur et de président.

Vous trouverez ci-après quelques jalons du parcours du Dr Gaston Roy au conseil d'administration de la SCPVQ ainsi que certaines initiatives auxquelles il a grandement coopéré :

- Le 7 mai 2006, Dr Gaston Roy accepte un poste d'administrateur au conseil d'administration.
- À l'été 2011, Dr Gaston Roy soumet, au nom de la SCPVQ, la candidature du Dr Armand Tremblay pour sa nomination au Temple de la renommée de la médecine vétérinaire (maintenant l'Ordre du mérite vétérinaire); cet honneur est remis au Dr Armand Tremblay en novembre 2011 par l'Ordre de médecins vétérinaires du Québec.
- Le 6 mai 2012, le Dr Gaston Roy devient président de la SCPVQ.
- Le 4 mai 2014, il y a dévoilement du nouveau logo de la SCPVQ.
- À l'été 2014, Dr Gaston Roy, au nom de la SCPVQ, soumet la candidature du Dr Armand Tremblay pour l'obtention de la médaille de Saint-Éloi; cet honneur a été remis au Dr Armand Tremblay en novembre 2014 par l'Ordre de médecins vétérinaires du Québec.
- En septembre 2016, les postes de conservateur et d'adjoint au conservateur de la SCPVQ sont créés.
- Le 7 mai 2017, Dr Gaston Roy quitte la présidence et le conseil de la SCPVQ.
- À la fin mai 2017, Dr Gaston Roy, mandaté par la SCPVQ avant son départ, soumet la candidature du Dr Gilles Lepage pour l'obtention de l'Ordre du mérite vétérinaire; cet honneur a été remis au Dr Gilles Lepage le 6 mai 2018 par l'Ordre de médecins vétérinaires du Québec lors du brunch annuel de la SCPVQ.

Un grand merci Dr Roy!

Photos du brunch annuel de la SCPVQ, le dimanche 6 mai 2018 au Club de Golf de St-Hyacinthe



Vue de l'entrée du Club de golf de St-Hyacinthe qui héberge notre brunch annuel depuis 13 ans



Les Drs Marcel Morneau, Jean-Louis Forgues (debout) et Yvan Aubre, de la promotion 1964.



Dr Gilles Morin et Dr Paul Cusson de la promotion 1962



Les Drs Jean-Marc St-Yves (1957), Raynald Roy (1956) et Pierre Brisson (1960), discutant d'histoires fédérales



Deux représentants de la promotion 1968 :
Dr Lucien Thivierge et Dr Simon Carrier



Assis à la même table, de la promotion 1968 :
les Drs Norbert Bonneau, Michel Morin et André Gagnon

Photos du brunch annuel de la SCPVQ, le dimanche 6 mai 2018 au Club de Golf de St-Hyacinthe



Les Drs Guy Archambault (1972), Roch Bourassa (1972)
et Jean-Paul Dussault (1970)



Dr Jean-Marc Vaillancourt (1967)
accompagné de son épouse



Une table de la promotion 1971 :
Les Drs Robert Gauthier, Pierre Gadbois et Robert Claveau



Deux représentants de la promotion 1963 :
Dr Jean-Guy Rajotte et Maurice Desrochers



Dre Diane Trottier et Dr Denis Sanfaçon,
de la promotion 1973



Notre maître de cérémonie pour le brunch 2018 :
Dr André Bisailon (1969)

Photos du brunch annuel de la SCPVQ, le dimanche 6 mai 2018 au Club de Golf de St-Hyacinthe



Dr Yvon Couture (1966), notre président, annonçant l'ouverture des activités du brunch



Dre Christine Theoret (1991), nouvelle doyenne de la FMV, avec Dr Serge Larivière (1966), ancien doyen de la FMV



Dr Daniel Bousquet (1973) et Dr René Sauvageau (1969) en grande discussion.



Dr Gérard Senay (1963) et Dr Éric Forest (1970) très attentifs à la présentation



Dr Joseph Bélanger (1963) et son épouse



Dr Armand Tremblay (1964), Dr Serge Larivière (1966) accompagné de sa conjointe, ainsi que Dr Pierre Viviers (1971)

Le 50^e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec à l'Université de Montréal.

Sommaire de la présentation du Dr Serge Larivière, agrémentée de photos d'archives sélectionnées par Dr Armand Tremblay.

Le 25 octobre 2018, la Faculté de médecine vétérinaire soulignera d'une manière spéciale le 50^e anniversaire de l'intégration de l'École de médecine vétérinaire de la province de Québec (ÉMV) à l'Université de Montréal. Pour sa part, la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a demandé au Dr Serge Larivière, ancien doyen, de nous rappeler cet événement lors du brunch annuel tenu le 6 mai dernier et de nous souligner les effets bénéfiques de cette intégration sur l'enseignement de la médecine vétérinaire. Il nous a rappelé que la cérémonie marquant l'intégration officielle de l'ÉMV à l'Université de Montréal a eu lieu le 26 octobre 1968 dans les locaux de l'ÉMV à St-Hyacinthe en présence d'invités de marque dont Dr Paul Boulanger, Corporation des médecins vétérinaires du Québec, Dr John McCoy, *American Veterinary Medical Association*, Dr Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal, l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe, l'honorable Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, M. Denis Bousquet, député de St-Hyacinthe (les personnes mentionnées sont au premier rang, de gauche à droite).



L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la colonisation, a remis à cette occasion au Dr Roger Baudry (au centre), recteur de l'Université de Montréal, une clé symbolique de l'ÉMV, en présence, de l'honorable Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation.

Pour souligner l'importance historique de cet événement, l'ÉMV avait préparé une mosaïque des 22 membres du corps professoral. De ce nombre, neuf sont toujours vivants dont sept qui ont poursuivi leur carrière à la Faculté de médecine vétérinaire avant de prendre leur retraite, soit les Drs Pierre Lamothe, Raymond S. Roy, Jean Piérard, Patrick Guay, André Chalifoux, Jean-Louis Fréchette et André Lagacé.



À l'aide des données présentées plus bas, Dr Larivière illustre l'évolution du corps professoral et de la population étudiante de la Faculté de médecine vétérinaire :

Corps professoral après 50 ans	
Professeurs réguliers	83
Cliniciens	44
Cliniciens associés	10
Responsables de formation clinique	6
Résidents	30
Internes	28
Total	201
Cadres et de personnel de soutien	+ de 160

Population étudiante après 50 ans	
Doctorat en médecine vétérinaire	444
IPSAV/DES	59
M. SC./PhD	149
Post-Doctorat	13
Certificat	17
Micro-programme	37
Total	619

Les 24 étudiants de la première promotion de la faculté médecine vétérinaire en mai 1969



Les 83 étudiants de la promotion de mai 2017



Le Dr Larivière nous rappelle le campus de l'ÉMV de l'Université de Montréal en 1968



Le pavillon principal



Clinique des petits animaux et laboratoire d'anatomie



Clinique des grands animaux, laboratoires et salle de nécropsie

Le budget de la Faculté de médecine vétérinaire après 50 ans :

- 21M\$ pour le fonctionnement
- 7 M\$ pour la recherche
- 18 M\$ de revenus
- 7 M\$ provenant d'autres sources de revenus

La SCPVQ tient à remercier Dr Serge Larivière de son excellente présentation que nous avons succinctement résumée ici, sans oublier l'apport du Dr Armand Tremblay, conservateur, qui a fourni les photos d'archives utilisées pendant la présentation.

Les deux photos de la prochaine page illustrent bien la prodigieuse progression de la Faculté de médecine vétérinaire de l'université de Montréal située à St-Hyacinthe depuis 1968.

1990, Campus de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe (Photo FMV)



2016, Campus de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe (Photo FMV)



Informations concernant la SCPVQ

Reçus d'impôt pour les dons de \$25 et plus à la SCPVQ

Comme mentionné lors de la dernière correspondance concernant la cotisation annuelle et le brunch, et aussi lors de l'assemblée générale, les dons de \$25 et plus effectués en 2018 pour la Bourse Victor-Théodule Daubigny font l'objet d'une émission de reçus d'impôt par l'Université de Montréal.

Une somme de \$2006 a été remise à la Faculté de médecine vétérinaire avec une liste des donateurs. Selon l'information reçue, les 50 donateurs vont recevoir dans les prochaines semaines leur reçu d'impôt directement de l'Université de Montréal pour leur don. Un délai de six à huit semaines est requis pour cet envoi.

Vos dons, jumelés à l'émission de reçus d'impôt, contribuent à assurer la pérennité de la Bourse Victor-Théodule Daubigny remise à un(e) étudiant(e) de la faculté par la SCPVQ.

Site internet de la SCPVQ

La SCPVQ a maintenant une présence sur internet! Nos pages sont hébergées sur le site de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal. Vous y trouverez le numéro courant de la revue *Le VÉTÉran* (volume 32, hiver 2018), ainsi que les volumes 19 à 31. Le contenu de ces numéros est une mine d'informations diverses concernant le patrimoine vétérinaire. D'autres informations seront ajoutées au fur et à mesure dans les prochains mois.

Le volume 7 de la revue *Le VÉTÉran*, automne-hiver 1997, a été récemment ajouté; l'intérêt de cette publication réside principalement dans un article détaillé du Dr Jean-Baptiste Phaneuf concernant le 50^e anniversaire de l'implantation de l'École de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe. Visitez la section dédiée à la SCPVQ à l'adresse suivante : <http://fmv.umontreal.ca/scpvq>. **Sauvegardez le lien dans vos favoris!**

Adresse courriel pour rejoindre la SCPVQ

La Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a maintenant une adresse électronique dédiée que tous peuvent utiliser pour communiquer avec nous. Vous pouvez utiliser cette adresse pour nous contacter, que ce soit concernant une information générale ou à propos d'un don de patrimoine. Votre demande sera relayée à la personne responsable du dossier. Notre courriel est le suivant :

lascpvq@gmail.com

Adresse postale de la SCPVQ

Nous vous avisons que l'adresse postale de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) a été modifiée; le casier postal n'est plus valide et le code postal a été changé. Tout courrier malencontreusement mal adressé pourrait être retourné à l'expéditeur. L'adresse postale corrigée est dorénavant la suivante :

Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois
3200, rue Sicotte
St-Hyacinthe (Québec)
J2S 2M2

Assemblée générale 2018

Note : *Ce procès-verbal n'a pas été approuvé en assemblée générale. Nous publions ici cette information à titre indicatif afin de permettre à tous les membres de prendre connaissance des sujets discutés lors de cette assemblée.*

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ), tenue le dimanche 6 mai 2017, au Club de golf de St-Hyacinthe, 3840 boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe.

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Dr Yvon Couture, président, ouvre l'assemblée générale annuelle à 13h43. Vingt-deux (22) membres en règle sont présents. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été distribué. Deux ajouts sont demandés en 9. Varia : 9.a. Vidéo et 9.b. Remise du prix du mérite vétérinaire de l'Ordre.

L'ordre du jour modifié se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2017
4. Rapport du Président
5. Les ajouts aux collections du patrimoine vétérinaire québécois
6. Rapport financier
7. Cotisation annuelle
8. Élection de membres du Conseil
9. Varia : a. Vidéo
b. Remise du prix du mérite vétérinaire de l'Ordre dans le cadre du brunch
10. Levée de l'assemblée générale 2018

Dr André Bisaillon propose l'adoption de l'ordre du jour modifié, appuyé par Dr Simon Carrier. L'item 9. Varia demeure ouvert. L'ordre du jour est accepté par l'ensemble des membres présents.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 mai 2017 a été distribué en début d'assemblée. Le procès-verbal a aussi été publié dans le bulletin *SCPVQ Nouvelles* l'été dernier. Les membres présents sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire de lire le procès-verbal.

Dr Armand Tremblay propose d'adopter le procès-verbal tel que présenté, appuyé par Dr Serge Larivière; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

4. Rapport du président, Dr Yvon Couture

Les points suivants sont mentionnés pour l'exercice 2017-2018:

- Sept réunions du CA ont été tenues.
- Il y a eu la sélection du récipiendaire du Prix Victor-Théodule Daubigny, remis aujourd'hui au Dr Louis Bernard.
- Il y a eu la remise de la Bourse Victor-Théodule Daubigny en février à une étudiante en médecine vétérinaire. Une somme de \$1603, qui représentait la totalité des dons de \$25 et plus fournis par les membres en 2017, a été remise à la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) pour garantir de futures bourses.

- Il y a eu la planification du brunch tenu aujourd'hui; cela a inclus des discussions avec l'Ordre pour la remise de leur prix « Ordre du mérite vétérinaire » au Dr Gilles Lepage.
- Une nouvelle publication, soit le bulletin *SCPVQ Nouvelles*, a été instaurée pour informer les membres des activités du brunch annuel, incluant l'assemblée générale; le premier numéro a été publié en juillet 2017 mais on vise à l'avenir de publier le *SCPVQ Nouvelles* en début d'été.
- La revue *Le VÉTÉran*, volume 32, a été publiée en fin mars, rappelant le transfert de l'École de médecine vétérinaire (ÉMV) de Oka à St-Hyacinthe en 1947, l'intégration de l'ÉMV à l'Université de Montréal en 1968 à titre de faculté ainsi que la continuation des articles du Dr Raymond Roy concernant l'histoire de l'agrément de la FMV.
- Un projet proposé par Dr Michel Bigras-Poulin concernant l'histoire de la santé publique vétérinaire au Québec a été approuvé et est actuellement en cours. D'autres projets pourraient suivre dont possiblement un sur les quarantaines animales au Québec.
- Un sous-comité a été formé pour seconder le conservateur Dr Armand Tremblay; ce comité verra à définir les lignes directrices concernant la conservation des documents et du matériel ainsi qu'identifier les différents intervenants concernant les documents d'archives.
- Le site internet est en développement; les informations de base concernant la SCPVQ à mettre sur le site sont en discussion et le site devrait être finalisé bientôt.
- Il y a eu une rencontre avec le doyen de la FMV concernant le manque d'espace de la SCPVQ; des solutions ont été avancées pour améliorer l'entreposage et les conditions de travail du conservateur et son adjointe.

5. Ajouts aux divers fonds patrimoniaux de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois
Dr Yvon Couture demande au Dr Armand Tremblay, conservateur, de dire quelques mots à ce sujet.

Dr Tremblay mentionne qu'en 2017-2018 la Société a reçu une dizaine de donations, dont une de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec consistant en une série de dessins d'élèves d'écoles élémentaires soumis lors d'un concours du journal *Le Courrier de St-Hyacinthe* pour souligner le 125^e anniversaire de fondation de la première école vétérinaire de langue française en Amérique du Nord, incluant la liste des écoles participantes et des gagnants. Parmi les autres donateurs, Dr Jean Mauffette, par le biais de sa fille, a donné son diplôme et la mosaïque de la promotion '53, en plus d'autres documents; Dr Michel Major a fait parvenir du matériel de laboratoire récupéré au fil des années au MAPAQ. Le détail des dons patrimoniaux est publié dans la revue *LE VÉTÉran* No 32, Hiver 2018. Dr Tremblay mentionne qu'il manque le bottin des finissants de 1968-69.

Suite à une question concernant un futur musée, il est mentionné qu'il y a réflexion à ce sujet avec la ville de St-Hyacinthe. Vu que les objets du patrimoine ne sont pas exposés, Dr Gilles Lepage mentionne qu'il serait peut-être approprié d'aménager une table lors des brunchs à venir afin de montrer des objets du patrimoine.

6. Rapport financier

Dr Yvon Couture demande au Dr Alain Moreau, secrétaire-trésorier, de présenter le bilan financier 2017-2018 de la SCPVQ. Le rapport financier a été distribué en début d'assemblée.

Les revenus totaux de la période ont été de \$7381.25 et les dépenses totales de \$6384.29, pour un surplus d'exercice de \$996.96. Le solde au compte le 31 mars 2018 était de \$3799.53 pour un avoir total de \$8799.53, incluant le dépôt à terme de \$5000.00.

Des explications sont fournies concernant le total des dons reçus (\$1651) en comparaison du montant transféré à la FMV représentant les dons de \$25 et plus (\$1603), pour lesquels un reçu fiscal est émis à chaque donateur par l'Université de Montréal. Il s'ensuit une discussion à savoir si cette nouvelle procédure concernant les dons fera en sorte d'accumuler la valeur de plusieurs bourses à la FMV au fil des ans, alors

qu'une partie minime des dons demeure dans le compte de la SCPVQ. La possibilité de changer la procédure et la raison des dons pour une année spécifique pourrait être envisagée. Dr Gaston Roy émet l'opinion qu'il serait plus approprié d'ajouter une ligne supplémentaire pour permettre un don à la SCPVQ en plus du don spécifique pour la bourse, que de changer la procédure établie qui semble bien fonctionner.

Dr Gaston Roy propose l'adoption du rapport financier, appuyé par Dr Pierre Brisson; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

7. Cotisation annuelle

Dr Yvon Couture mentionne que le conseil recommande le maintien de la cotisation au montant actuel, soit \$25.

Dr Robert Claveau propose de maintenir la cotisation annuelle à \$25 pour le prochain exercice (2019-2020), appuyé par Dr Jean-Marc St-Yves; les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition.

8. Élection de membres du Conseil

Il y a trois postes à pourvoir cette année. Dr Yvon Couture et Dr André Bisaillon arrivent en fin de mandat; Dr Yvon Couture désire poursuivre mais Dr André Bisaillon ne se représente pas. Dr Simon Carrier, membre élu l'an dernier, a accepté de retourner en élection pour équilibrer le nombre d'administrateurs à élire à 3 ou 4 à chaque année, et désire poursuivre.

Dr Alain Moreau est choisi comme président d'élections. Dr Yvon Couture est proposé par Dr Denis Sanfaçon; Dr Simon Carrier est proposé par Dr Jean-Marc St-Yves; Dr Denis Sanfaçon est proposé par Dr André Bisaillon. Les trois personnes proposées acceptent leur mise en candidature. Aucune autre proposition n'est faite. La fin des propositions est décrétée par le président d'élection. Vu qu'il y a seulement trois candidats proposés pour les trois postes à pourvoir, le président d'élection déclare les Drs Yvon Couture, Simon Carrier et Denis Sanfaçon membres du CA de la SCPVQ pour un mandat de deux ans se terminant en 2020.

9. Varia

a. Dr Gilles Lepage rappelle la vidéo de l'Ordre présentée lors du brunch et suggère qu'une vidéo semblable soit faite ans le cadre de la SCPVQ. Dr Gaston Roy, qui a participé à la vidéo en question, souligne qu'une telle vidéo est très onéreuse.

b. Dr Gilles Lepage suggère que la remise du prix Ordre du mérite vétérinaire de l'OMVQ soit toujours remis dans le cadre du brunch de la SCPVQ, vu que ce prix est remis à un retraité. Dr Gaston Roy, qui a piloté la candidature du récipiendaire de cette année au nom de la SCPVQ mentionne que c'est un prix de l'OMVQ, décerné par l'OMVQ, et que c'est le choix du parrain de la candidature et du récipiendaire de suggérer à l'Ordre les modalités de remise du prix.

c. Bourse Victor-Théodule Daubigny. La récipiendaire de cette année devait être présente au brunch pour y exposer son projet; malheureusement suite à des circonstances indépendantes de sa volonté, elle n'a pu venir, étant en déplacement pour son projet. Il est mentionné qu'il serait approprié de demander aux récipiendaires des bourses de venir présenter leur projet au brunch de la SCPVQ, soit l'année de l'attribution ou un an après pour présenter un compte-rendu. Ceci permettrait de faire le lien entre l'attribution de la bourse et le travail effectué avec cette bourse.

10. Levée de l'assemblée générale 2018

Dr Robert Claveau propose la levée de l'assemblée; la proposition est appuyée par Dr Daniel Bousquet; les membres présents acceptent à l'unanimité la levée de l'assemblée. Il est 14h15.

Alain Moreau, secrétaire-trésorier SCPVQ

Évènements à venir

Exposition « DE L'ÉTABLE AU MUSÉE »

Par Françoise Gagnon, adjointe au Conservateur de la SCPVQ

Cette exposition, qui a eu lieu jusqu'en avril 2017 au Musée de Charlevoix de La Malbaie, s'est déplacée au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation de Ste Anne de La Pocatière. **L'exposition est disponible au public jusqu'à septembre 2018.** On vous rappelle que la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) participe à cette exposition en fournissant du matériel vétérinaire en relation avec le thème choisi.

Alors profitez du beau temps de cet été pour faire une balade dans ce beau coin de pays et faire cette belle visite en famille.

Commémoration de la fondation de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Par Françoise Gagnon, adjointe au conservateur de la SCPVQ.

Comme on vous l'a indiqué l'an dernier, il y aura dévoilement d'une plaque commémorative afin de souligner la fondation de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ) le 22 avril 1902 à Richmond.

La plaque commémorative sera placée devant la résidence où fut fondée l'OMVQ. Cette résidence est située au 295, rue Principale Sud, Richmond, Québec, tout près de la gare.

Il semble que le projet ait pris un peu de retard et au moment de la publication du *SCPVQ Nouvelles* nous ignorons toujours la date de l'évènement. Quand ces informations seront connues, elles seront disponibles sur le site web de la SCPVQ à l'adresse suivante : <http://fmv.umontreal.ca/scpvq>

Tous les vétérinaires intéressés par cet évènement sont les bienvenus. Alors suivez-nous sur notre site internet.

Brunch annuel de la SCPVQ

À mettre à votre agenda !!

Le prochain brunch annuel de la Société de conservation du patrimoine vétérinaire québécois (SCPVQ) aura lieu **le dimanche 5 mai 2019 au Club de Golf de St-Hyacinthe. Assurez-vous de réserver cette date pour ce rendez-vous annuel.** De plus amples informations suivront dans les prochains mois.

